

Néo-libéralisme : dix ans déjà...

Autor(en): **Ghelfi, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1066

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INVITÉ DE DP

Néo-libéralisme: dix ans déjà...

Jean-Pierre Ghelfi

Economiste et député au Grand Conseil neuchâtois.

«Le roi dollar dégringole» (*Le Nouveau Quotidien*, 28 décembre); «Restructuration des Etats-Unis S.A.» (*Tages-Anzeiger*, 21 décembre); «Le processus budgétaire des Etats-Unis paraît donc toujours incapable de maintenir les finances fédérales sur une trajectoire saine» (*Perspectives économiques de l'OCDE*, décembre); «L'ampleur catastrophique de l'endettement» (*Le Monde*, 20 décembre).

Ces citations, parmi beaucoup d'autres, pour montrer qu'au-delà de la récession qui touche les Etats-Unis depuis une année et demie, il est grand temps d'insister sur les résultats désastreux de ce qu'il est convenu d'appeler le néo-libéralisme — version contemporaine du discours réactionnaire traditionnel (très conseillé de lire *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* de A. Hirschmann, chez Fayard).

Voici en effet plus de dix ans que le monde se laisse envahir par une pensée réductrice qui tend à transformer la société en «économie casino» où tout serait à acheter et à vendre, les produits et les entreprises bien évidemment, mais les gens aussi.

Comble d'ironie, l'ancien secrétaire d'Etat de Ronald Reagan, George Shultz, n'hésite pas à imputer le déclin industriel de son pays à la trop grande force des syndicats, alors même qu'ils n'organisent pas qu'un salarié sur dix, contre un sur quatre en 1973 et un sur trois en 1957.

Si le néo-libéralisme ne faisait des ravages qu'en Angleterre, on pourrait s'en accommoder, ou même l'ignorer. Mais il s'est imposé dans un pays dont le «poids reste dominant, sinon dominateur» (*Le Monde*, 24 décembre), et nous contamine de ce fait, non seulement dans l'organisation sociale et économique de la société, mais aussi dans les pensées.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont systématiquement envisagés au travers de ce prisme devenu dominant: déréglementation, flexibilité des emplois et des salaires, diminution des dépenses de l'Etat, réduction des impôts des sociétés et des personnes riches. A tous les coins de rue, une recette unique nous est proposée qui devrait venir à bout de tous les maux. Un peu à la manière

du sirop miracle des charlatans au siècle passé.

Se perd ainsi le sens de l'analyse, de la nuance et surtout l'idée que l'économie, c'est-à-dire la production de richesses, est avant tout une création collective. Tenter d'imposer une règle simple au fonctionnement de nos sociétés complexes s'apparente à une régression sinon affective du moins intellectuelle.

Qui sera surpris d'apprendre qu'en cette période de récession, «une entreprise suisse sur deux ne trouve pas la main-d'œuvre qualifiée dont elle a besoin» (*Journal de Genève*, 23 décembre) ?

COURRIER

Non, Monsieur le Professeur !

Deux réactions à propos de l'article de Jean-Christian Lambelet «Chômage et compensation de l'inflation» paru dans la rubrique Forum du 12 décembre.

A vous suivre, il faut que les salaires diminuent (*Domaine public* 1064) et que les loyers augmentent (*Droit au logement ou économie de marché*). Pourquoi ? Pour satisfaire aux modèles économétriques ? Pour le plus grand profit des employeurs et des propriétaires ? Par goût de la provocation académique ?

Dites-nous, Monsieur le Professeur, ce qui vous pousse ainsi à justifier, à démontrer, à espérer, que le sort de la population, en général salariée et locataire, s'aggrave de plus en plus. Je suis prêt à vous suivre lorsque vous nous rappelez la dure réalité des lois économiques, mais je ne suis pas prêt à accepter de me plier à ces lois sans en combattre les excessives duretés. Et j'attends de vous, qui êtes un spécialiste, ou de *Domaine public* qui vous ouvre ses colonnes, que le temps de l'analyse soit suivi du temps de la critique et du programme d'actions.

Votre collègue Peter Tschopp m'a appris qu'il faut, pour que fonctionne l'économie, respecter tous les paramètres économiques: l'argent, le travail, la matière première, l'énergie et le temps — sans oublier la terre. Je constate à regret que

Les entreprises ne peuvent pas impunément avoir conçu leur développement extensif sur un important apport de main-d'œuvre étrangère peu qualifiée, s'être très largement désintéressées du recyclage et de la formation permanente des salarié-e-s qu'elles emploient et espérer malgré tout que la société leur fournira le personnel qualifié dont elles ont besoin. Investir dans l'homme, le considérer comme tel et dans son entier, et pas seulement comme une force de travail, tel doit être le projet d'une société moderne et adulte.

C'est un projet social à long terme qui emprunte «le chemin difficile qui conduit des sociétés à base de domination vers les sociétés à base de participation» (François Perroux).

Exactement l'inverse de ce que nous proposons et nous suggère le néo-libéralisme d'ailleurs et d'ici. ■

les théories que vous prônez font la part belle à l'argent, que vous vous souciez des matières premières et de l'énergie, mais que vous négligez la terre et que vous maltraitez le travail.

Dans la mesure où la gauche — puisque *Domaine public* est de gauche — a trop souvent négligé le rôle de l'argent, vos avertissements sont salutaires, mais de grâce, Monsieur le Professeur, n'oubliez jamais de mettre au centre de vos préoccupations économiques l'acteur principal, c'est-à-dire l'homme, qui lui seul n'est pas qu'un simple agent économique, mais aussi, ainsi que le disaient les Grecs «la mesure de toutes choses».

Laurent Moutinot,
Genève

Précisons...

Comme le soulevait à juste titre, le professeur Jean-Christian Lambelet, c'est dans les périodes de crise, voire de récession, que les syndicats se trouvent confrontés à un dilemme majeur. Faut-il se préoccuper de la hausse des salaires ou de la sécurité de l'emploi ?

Il est clair qu'une hausse trop sensible du niveau des salaires influencera les coûts de l'entreprise, l'employeur n'investira plus et cela aura une répercussion sur l'emploi. Il n'empêche qu'il convient de préciser certaines choses:

1. Une hausse des salaires ne se répercutera pas nécessairement sur les prix des